



## **Assemblée Générale ordinaire de la LFH du 16 juin 2019**

### **Procès-verbal**

---

La réunion de l'Assemblée Générale ordinaire de la Ligue Francophone de Hockey (LFH) débute à 9h30 dans les locaux de Antwerp Expo à Wilrijk, sous la présidence d'Yves HENET, Président de la LFH.

#### **1. Vérification des pouvoirs**

Sont aujourd'hui présents ou valablement représentés : 28 clubs sur 44 et représentant 93 voix sur 131. L'AG peut donc valablement délibérer.

Administrateurs : Yves HENET (Président) – Elizabeth ACHTEN –  
Marie BRASSEUR – Nicolas DASSONVILLE –  
Benoît DESPIEGELEER – Nancy PAUWELS &  
Patrick VAN DEN BERGHE

Secrétaire général : Dominique COULON

Clubs : Amicale Anderlecht – Argos – Ascalon (proc) – Brugelette –  
Daring – Hannut – Ixelles – Jaguar Perwez – La Louvière (proc)  
– Langeveld – LARA – Léopold – Louvain-la-Neuve –  
Luxembourg – Lynx – Namur – Old Club – Orée (proc) – Parc  
– Polo d'Argenteuil (proc) – Primerose – Rasante – RIX –  
Tournai – Uccle Sport – Waterloo Ducks – Wolvendael –  
Wellington.

#### **2. Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2019**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2019 est approuvé sans commentaires particuliers.



### 3. Allocution de bienvenue

Yves HENET, Président de la LFH, souhaite la bienvenue aux membres et clubs présents.

Lors de son intervention, le Président met l'accent sur différents points :

- Il se félicite tout d'abord de **l'excellente collaboration qui a pu être menée avec les clubs tout au long de cette saison**, en particulier des contacts réguliers qui ont eu lieu **dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique de la Ligue**. Ceci a certainement permis d'encore mieux se connaître et se comprendre mutuellement. Ce travail devra être poursuivi et approfondi dans les mois à venir, que ce soit sur le volet « Développement » ou de la « Hockey Academy ».
- L'Assemblée générale de ce jour est également importante car elle va procéder au **renouvellement par moitié des administrateurs de la Ligue**, les premiers relais des clubs vis-à-vis de la fédération. Il est important à cet égard que **le Conseil d'administration soit le plus représentatif possible** des différents projets à mener et de la cartographie du hockey en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Président exprime par ailleurs le souhait qu'au cours des mois à venir, différents sujets sensibles puissent être examinés sereinement afin d'apporter les meilleures solutions pour une croissance saine et équilibrée des clubs et du hockey en général :

- **Une réflexion sur l'organisation de nos compétitions**, en particulier **chez les plus jeunes** où l'on constate malheureusement un développement exarcerbé de la « championnate aiguë » dès les premières catégories
- La **mise en œuvre progressive d'une licence-clubs** qui devrait aborder différents aspects : **les statuts des joueurs et des entraîneurs, la qualité des infrastructures** ou encore **la situation financière des clubs**. Concernant ce dernier point, le Président relève certaines questions soulevées au sein des différents Conseils d'administration par rapport à des situations de clubs préoccupantes.



#### 4. Règlement d'ordre intérieur

Les propositions de modifications au règlement d'ordre intérieur ont été transmises aux membres quarante jours avant l'Assemblée générale. Aucun amendement ou contre-proposition ne nous est parvenu entre-temps.

Afin d'assurer un vote plus aisé, les modifications ont été regroupées par blocs d'articles à modifier :

- ✎ *Suppression Comités & Commissions*
  - ✎ Essentiellement article 6
  - ✎ Impact sur d'autres articles du R.O.I.
- ✎ *Manipulation sportive & interdiction des paris sportifs*
  - ✎ Précision de la notion de fraude → manipulation de compétition sportive
  - ✎ Interdiction des paris sur les matches de hockey de son propre club et/ou sur une rencontre de la division correspondant à sa qualification
- ✎ *Compétences du Parquet : dossiers disciplinaires*
  - ✎ Rapports → d'office du « disciplinaire »
  - ✎ Plaintes d'ordre disciplinaire
- ✎ *Appel : possibilité pour la LFH de faire appel dans les dossiers la concernant*

Après dépouillement des bulletins de vote, **toutes les modifications proposées sont approuvées à la quasi-unanimité.**

#### 5. Rapport d'activité du Secrétaire général de la LFH

Dominique COULON, Secrétaire général de la LFH, commente ensuite le rapport d'activité de la Ligue pour la saison 2018/2019.

Plusieurs points doivent être relevés :

- La **poursuite de la croissance** de la pratique du hockey en Fédération Wallonie-Bruxelles au cours de ces dernières années que ce soit en terme de membres ou de clubs, mais **dans une moindre mesure que les années précédentes** :



## LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

---

- 25.295 membres (24.195 à la même époque en 2018), soit une croissance annuelle de 4,5%
  - 12.201 jeunes - 10.037 seniors – 3.057 non-joueurs
  - 45 clubs membres effectifs (12 clubs de plus de 1.000 membres)
  - Un seul nouveau club : RELAX hockey Club.
- **Un staff LFH largement renouvelé et renforcé** qui a permis d'assurer un **suivi étroit et une mise en œuvre concrète du plan stratégique de la Ligue** : nombreuses rencontres avec les clubs, lancement de différents projets prévus dans le cadre du plan stratégique, meilleur accompagnement des clubs...
  - Les **contacts avec nos différents stakeholders** se sont poursuivis en cette fin de législature, à chaque fois avec un soutien réel et une appréciation positive des projets lancés par la LFH. Ce travail devra évidemment être renouvelé une fois que les nouveaux Gouvernements et cabinets ministériels auront été nommés et mis en place.
  - Comme l'a souligné le Président dans son introduction, **la question des finances tendues de plusieurs clubs** nous préoccupent et nous devons y porter une attention soutenue dans les prochains mois.
  - Les **projets menés au sein des différentes Academy se développent très positivement** :
    - Au niveau de *la Hockey Academy*, relevons :
      - l'organisation de plusieurs Hockey Academy Day au cours de la saison qui permet la rencontre des dirigeants de clubs de manière informelle et conviviale et le partage de préoccupations communes entre les clubs
      - Coach Academy : le trajet de formation sportive qui connaît cette saison un réel essor, en particulier au niveau « Animateurs » avec un retour sur investissement pour les clubs
      - Umpire Academy : le projet « arbitrage clubs » avec l'organisation des formations pour les Club Umpire Coaches et les Club Umpires
      - Club Manager Academy : l'information et la formation des gestionnaires de clubs de hockey sur des thématiques telles que le travail associatif, les assurances...



- En ce qui concerne *le Développement* :
  - le trajet Hockey 2 School qui connaît un vrai succès et répond à une demande du monde scolaire
  - la concrétisation des différentes sections de Parahockey : 14 sections existent désormais et un trajet de formation spécifique est en cours de développement
  - le suivi des différents projets en matière d'infrastructures.
- **L'éthique, le fair-play et le respect des valeurs** restent au centre de nos préoccupations et plusieurs initiatives ont été lancées au cours de la saison écoulée, dont le principal projet « La Coupe est pleine » vise à sensibiliser la communauté hockey face certains abus et à la consommation excessive d'alcool dans le monde du hockey. Plusieurs clubs ont participé à ce projet qui devra maintenant faire l'objet d'une évaluation et d'un suivi à une échelle plus large.

## 6. Elections du Conseil d'administration

Lors des dernières élections statutaires organisées en juin 2017, certains administrateurs avaient été élus pour 4 ans et d'autres pour 2 ans, ceci avec l'objectif de prévoir désormais un renouvellement du Conseil d'administration par moitié tous les 2 ans.

Ce jour, le mandat de 5 administrateurs vient donc à échéance.

Parmi ceux-ci, 3 se représentent (Nicolas DASSONVILLE, Michel MINET et Patrick VAN DEN BERGHE).

Deux administrateurs ont décidé de ne pas se représenter :

- Xavier CAYTAN qui est amené à partir à l'étranger pour des raisons professionnelles
- Benoît DE SPIEGELEER qui doit donner la priorité à ses activités professionnelles ainsi qu'à la gestion de son club.

Enfin, Gaëlle VALCKE a remis sa démission en tant qu'administratrice. Elle vient de relever un nouveau challenge professionnel qui pourrait créer un conflit d'intérêt difficilement compatible avec un rôle actif à la Ligue.

Gaëlle, Xavier et Benoît sont chaleureusement remerciés par l'Assemblée pour tout le travail accompli ces dernières années !



Avant de procéder à l'élection proprement dite, le Secrétaire général rappelle la procédure électorale et les conditions d'éligibilité.

Ensuite, les 11 candidats administrateurs ont l'occasion de se présenter brièvement et de souligner les motivations qui les animent en vue de rejoindre le Conseil d'administration de la LFH. Pour les candidats absents, cette présentation est faite par le Secrétaire général lui-même.

Après dépouillement des bulletins de vote, les résultats des élections sont annoncés publiquement.

Sont élus pour une durée de 4 ans (échéance du mandat en juin 2023), en ordre décroissant des résultats :

- Michel MINET (73% des votes)
- Nicolas DASSONVILLE (63%)
- Patrick VAN DEN BERGHE (60%)
- Raphaël COLIN (54%)
- Géry DOHMEN (54%).

Durant la saison 2019/2020, le Conseil d'administration de la LFH sera donc composé de 10 administrateurs (dont le Président) sur un maximum de 11 mandats possibles :

- Président : Yves HENET (échéance du mandat en juin 2021)
- Administrateurs :
  - Elisabeth ACHTEN (juin 2021)
  - Marie BRASSEUR (juin 2021)
  - Raphaël COLIN (juin 2023)
  - Nicolas DASSONVILLE (juin 2023)
  - Géry DOHMEN (juin 2023)
  - Alexandra JASPAR (juin 2021)
  - Michel MINET (juin 2023)
  - Nancy PAUWELS (juin 2021)
  - Patrick VAN DEN BERGHE (juin 2023).

Les nouveaux élus sont chaleureusement félicités par l'Assemblée ainsi que les 6 candidats administrateurs qui n'ont pas été élus.



Après l'Assemblée générale, le Conseil d'administration de la LFH s'est réuni en réunion extraordinaire et a confirmé les fonctions exécutives suivantes :

- Président : Yves HENET
- Vice-Présidente : Alexandra JASPAR
- Trésorier : Michel MINET.

Le Conseil d'administration de la LFH a également proposé et/ou confirmé en tant que représentants de la LFH au sein du Conseil d'administration de l'ARBH :

- Yves HENET (juin 2021) – confirmation des élections de juin 2017
- Alexandra JASPAR (juin 2021) – confirmation des élections de juin 2017
- Marie BRASSEUR (juin 2023) – nouvelle candidature
- Nicolas DASSONVILLE (juin 2023) – nouvelle candidature.

Cette proposition a été validée lors de l'Assemblée générale de l'ARBH.

## 7. Varia

### *Arbitrage – examen théorique – U16*

Le Secrétaire général de la LFH rappelle **l'obligation qui sera imposée aux joueurs U16 dès le début de la saison prochaine d'avoir réussi l'examen théorique d'arbitrage** (comme cela a été imposé aux joueurs U19 cette saison). Il reste encore 3 mois pour se mettre en ordre, mais les statistiques actuelles montrent qu'un effort important doit encore être accompli au niveau des clubs. Il n'y aura plus de période transitoire comme cela a été le cas cette saison.

### *Barèmes de cotisations 2019/2020*

Conformément au budget 2019 approuvé lors de l'AG extraordinaire du 19 mars 2019 et au principe d'indexation appliqué depuis plusieurs années, **les cotisations et frais d'inscription d'équipes seront indexés de 1% lors de la saison 2019/2020**. Le tableau reprenant ces montants est repris en annexe 2.

### *Champions Open League Regionale 1*

Le Président félicite par ailleurs **les équipes de Louvain-la Neuve (Dames) et de Namur (Messieurs)** qui ont remporté respectivement le **Championnat Open League Régionale 1 en Dames et en Messieurs**.



### *Labels Umpire Academy et Club Manager Academy*


Comme annoncé lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 mars dernier, la LFH a décidé d'octroyer des Labels aux clubs afin de mieux valoriser les efforts consentis au niveau de la formation que ce soit celle des encadrants sportifs (Coach Academy), des arbitres (Umpire Academy) ou encore des dirigeants de clubs (Club Manager Academy).

Les premiers Labels « Umpire Academy » et « Club Manager Academy » sont octroyés aux clubs suivants :


#### **Umpire Academy**

 **GOLD** : Hannut

 **SILVER**: Amicale

 **BRONZE** : Argos – Ixelles – Jaguar – Lynx – Namur – Primerose – Old Club

#### **Club Manager Academy**

 **BRONZE** : Amicale – Ascalon – Hannut – LARA – LLN – Namur – Ombrage – Parc – Primerose – RIX – Watducks – Wolvendael

### *Save the dates !*

-  **Mardi 25 juin 2019** : webinaire Sport.Link
-  **Vendredi 5 juillet 2019** : date-limite pour l'inscription des équipes
-  **Lundi 19 août 2019** : EC - journée des clubs (4 tickets/club)
-  **Samedi 24 août 2019** : EC - finales Messieurs  
→ *Journée des Secrétaires et de formation pour les clubs*
-  **we 7/8 septembre 2019** : reprise des championnats  
(sauf Belgian League: 15 septembre 2019)

Tous les points ayant été abordés, le Président clôt les débats à 10h45 et remercie les membres pour leur présence et participation actives.

Yves HENET  
Président

Dominique COULON  
Secrétaire général